Lachine
Montréal

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

A V I S est par les présentes donné qu'à sa séance extraordinaire du 18 février 2021, à 13 h, en la salle du conseil, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure au Règlement numéro 2710 sur le zonage pour l'immeuble situé au 3025, rue Victoria, sur le lot portant le numéro 1 247 377 du cadastre du Québec.

Cette dérogation a pour effet de permettre l'installation de deux enseignes permanentes (une de type pylône et une attachée au bâtiment principal) dont le message serait disposé sur trois lignes, et ce, bien que le Règlement prévoie que le message soit disposé sur un maximum de deux lignes.

Toute personne qui souhaite s'exprimer relativement à cette demande de dérogation mineure est priée de transmettre ses commentaires par écrit au secrétaire de l'arrondissement de Lachine avant minuit le 17 février 2021, à l'adresse lachinegreffe@montreal.ca, ou de communiquer avec le 3-1-1.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 2 février 2021.

Mathieu Legault
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine

REQUEST FOR MINOR EXEMPTION

N O T I C E is hereby given that at the special sitting of February 18, 2021, at 1 p.m., in the council chamber, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, the borough council will render a decision on a request for minor exemption to By-law number 2710 on zoning, regarding the immovable located at 3025, rue Victoria, on lot number 1 247 377 of cadastre du Québec.

The effect of this exemption is to allow the installation of two permanent signs (one totem type and one attached to the main building), with a message on three lines, despite the fact that the By-law limits the number of lines on which the message can be displayed to a maximum of two lines.

Anyone wishing to express themselves in relation to this request for minor exemption is asked to send any comments to the secretary of the borough of Lachine before midnight, on February 17, 2021, at lachinegreffe@montreal.ca, or call 3-1-1.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this February 2, 2021.